



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CERTIFICAT DE CONFORMITE

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

**ECOLE DE CONDUITE
AUTO-ECOLE UNIVERSELLE
21 rue Taine – 75012 PARIS**

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

**« QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES
DE CONDUITE »**

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du **26/03/2021** jusqu'au **26/03/2024**

Le préfet de département ou son représentant

Pour le préfet de police et par délégation
Pour le directeur de la police générale
La cheffe du 3^{ème} bureau

Isabelle KAELBEL - J1